

## 10 Faits divers &amp; Justice

Viol sur mineure de moins de 15 ans

## Un quadragénaire accusé d'avoir abusé sexuellement de deux gamines

BPIM

Mouila/Gabon

**UN** compatriote du nom de Mombo Guy Richard, âgé de 42 ans, père de sept enfants et polygame de son état, est soupçonné du crime de viol sur mineure de moins de 15 ans.

Selon l'antenne provinciale de la direction générale des Recherches (DGR) de la Ngounié, en charge de l'enquête, le mis en cause aurait abusé sexuellement d'une gamine âgée de 5 ans et aurait tenté de faire la même chose à une autre âgée de 4 ans.

Les faits se sont récemment produits à Mouila, le chef-lieu de la province



Photo : BPI

Le présumé délinquant sexuel, Mombo Guy Richard...

de la Ngounié. Sauf que Mombo nie tout en bloc,

clamant son innocence. Le quadragénaire aurait,



Photo : BPI

... et ses deux jeunes victimes.

cependant, reconnu avoir procédé à des attouche-

ments sur la petite fille de 5 ans.

Le certificat médical produit par un médecin du Centre hospitalier régional de Mouila (CHRM) relève, pourtant, la perforation de l'hymen de la fillette.

L'enquête préliminaire bouclée, le suspect a été présenté devant le parquet du tribunal de première instance de Mouila. Le juge d'instruction qui l'auditionnait, ayant estimé les faits graves, a décidé de le placer sous mandat de dépôt à la prison centrale du chef-lieu de la province de la Ngounié. En attendant sa comparution devant la Cour criminelle. Selon la loi gabonaise, le coupable d'un viol sur mineure de moins de 15 ans encourt la réclusion criminelle à perpétuité.

## Affaire État gabonais contre les présumés criminels économiques

## Une fonctionnaire du Trésor public jugée par contumace

JNE

Libreville/Gabon

**L'AFFAIRE** État gabonais contre Melly-Madougou Marie Léa Yolande est inscrite au rôle de la Cour criminelle spéciale (CCS) d'aujourd'hui. Mais cette fonctionnaire de la Direction générale du trésor et des comptes publics ne

sera pas dans le prétoire pour répondre du chef d'inculpation de « détournement de deniers publics ».

C'est que l'intéressée, qui bénéficiait jusque-là, d'une liberté provisoire, demeure introuvable, indique-t-on au Palais de justice de Libreville. Pour autant, l'action pénale n'est pas éteinte à l'encontre de dame Melly-Madougou, qui sera donc



Photo : F. M. MOMBO/L'Union

La Cour Criminelle spéciale, que l'on voit ici lors d'un précédent procès, va juger dame Melly-Madougou par contumace.

jugée par contumace par la Cour criminelle spéciale (CCS), précise la source. Il faudra attendre le déroulement du procès pour connaître, dans le détail, les charges qui pèsent sur cette dame.

Selon l'article 141 du Code pénal, « le détournement des deniers publics est le fait pour tout fonctionnaire ou agent de l'État ou des collectivités publiques, de détourner ou

soustraire des deniers publics ou privés ou effets actifs en tenant lieu, ou des espèces, titres, effets ou objets mobiliers dont il était dépositaire à l'occasion de ses fonctions, si les choses détournées ou soustraites sont d'une valeur supérieure à 250 000 francs ». Le coupable de ce crime économique encourt la réclusion criminelle à perpétuité.

## Portée disparue dans la forêt de Mboka Nzambé, près des Monts de Cristal

## Une citoyenne américaine retrouvée saine et sauve au village Akongo

Abel EYEGHE EKORE

Libreville/Gabon

**UNE** citoyenne américaine répondant au nom d'Angela Marie Thompson, qui était portée disparue depuis le samedi 21 juillet 2018, dans les alentours du village Mboka Nzambé, près des Monts de Cristal, dans le département du Komo-Kango (province de l'Estuaire), vient d'être retrouvée.

Les recherches entreprises à cette fin ont donc été couronnées de succès. En effet, dès que le bureau de la sécurité régionale de l'ambassade des États-Unis d'Amérique à Libreville a été informé de cette disparition, il a donné l'alerte afin que que tout soit entrepris pour retrouver l'intéressée. "Angela Marie Thompson aurait été vue pour la dernière fois à Mboka Nzambé, alors qu'elle assistait à une cérémonie de danse rituelle dans la journée de samedi 21 juillet



Photo : D.R.

Angela Marie Thompson été retrouvée affaiblie...

2018", indiquait le communiqué de l'ambassade des États-Unis à Libreville.

Bien que saine et sauve au moment de sa réapparition, Mme Thompson paraissait toutefois traumatisée.

Selon divers témoignages, Angela Marie Thompson se trouve au Gabon dans le cadre d'une tournée de groupe en Afrique centrale, pour la visite des parcs nationaux de notre pays.



Photo : D.R.

... dans la forêt.

subitement invisible. C'est ainsi que des recherches ont commencé pour la localiser. Aucune trace d'elle, c'est comme si la terre l'avait engloutie, témoigne un riverain.

Face à la tournure prise par les événements, la gendarmerie de Kango, alertée, a entamé, à son tour, des recherches. Quelque temps après, les militaires ont reçu le renfort de la Cellule d'investigations, d'analyses et de renseignements (CIAR) de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), dirigée par Hubert Ella Ekogha.

La citoyenne américaine sera finalement retrouvée, quatre jours plus tard, dans une forêt située dans la zone du village Akongo, visiblement affaiblie et le corps couvert de tuméfactions. L'Américaine a été rapidement transférée vers Libreville, pour un suivi médical à l'hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO).



Photo : D.R.

Son acheminement à l'HIAOBO pour un suivi médical.